

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU GRAND PARKING DU DOMAINE DE RENTILLY A BUSSY SAINT GEORGES

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly - 1 rue de l'Etang
Bussy Saint Martin – CS 20069
77603 – Marne la Vallée Cedex 3
Tel : 01 60 35 43 50 – Fax : 01 60 35 43 63

Email : accueil@marneetgondaire.fr

Profil acheteur : marches-securises.fr

L'avis implique un marché public.

Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet une mission complète de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du grand parking du domaine de Rentilly (1.05 hectare), à Bussy Saint Georges

Ce site est situé dans les « Vallées des rus de la Brosse et de la Gondaire », site inscrit et site classé.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du château du domaine de Rentilly en Centre d'Art Contemporain, il devient nécessaire de réhabiliter le grand parking, au regard du nombre croissant de visiteurs.

A cette fin, des travaux de réhabilitation du parking de l'Orangerie ont été réalisés en 2013. Ils ont compris, entre autre, la prise en compte du ruissellement, la limitation de la vitesse et la réfection du revêtement.

Aujourd'hui, il convient de continuer cette réhabilitation sur le grand parking.

Actuellement, sur ce site, il subsiste quelques grands arbres (résineux), l'éclairage public est inexistant, les structures de chaussée et revêtement sont déstructurées, les écoulements des eaux pluviales ne sont pas pris en compte, et la sécurisation des accès (contrôles d'accès) n'existe pas (entrée et sortie).

En outre, ce site est inclus dans le site inscrit (cf. cartographie en annexe 3). L'aménagement paysager proposé devra, de ce fait, être en relation avec celui existant (parking de l'Orangerie).

Mode de passation

La présente procédure adaptée ouverte est organisée par un pouvoir adjudicateur, en application des dispositions des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics.

Décomposition en lots ou en tranches

Sans objet.

Options

Sans objet.

Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

Délai d'exécution

La durée totale du marché sera de 9 (neuf) mois.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **120 (CENT VINGT) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Mode de règlement du marché

Les paiements s'effectueront par virements administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Le marché est conclu en euros.

Groupement

Le marché sera conclu :

- Entreprise seule ou groupement d'entreprises conjoint ou solidaire

Le mandataire du groupement d'entreprise conjoint devra être solidaire de chacun des membres du groupement lors de la remise de son offre et pour l'exécution du marché.

Présentation des offres

A Documents administratifs et de capacité

Les soumissions, rédigées en langue française, seront remises contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé de réception sous pli cacheté.

Les soumissions indiqueront la mention

« Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du grand parking du domaine de Rentilly à Bussy saint georges »

Les soumissions contiendront les pièces justificatives suivantes concernant les qualités et les capacités juridiques, techniques, économiques et financières de l'entreprise :

Les justificatifs à produire prévus à l'article 45 du code des marchés publics notamment ; le candidat devra en particulier fournir :

1. Lettre de candidature type DC1,
2. Déclaration du candidat type DC2

A défaut d'utiliser ces imprimés ci dessus désignés et fournis :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :
- le nom et l'adresse du candidat ;
- si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;

S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou, le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures auxquels se réfère les marchés, réalisés au cours des trois derniers exercices.
- Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution du marché et déclaration mentionnant les techniciens dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution du marché.
- Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée par le candidat pour justifier :
 - Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail
- 3 état annuel NOT 12 ou document équivalent, ou certificats fiscaux et sociaux individuels. Le cas échéant, la déclaration que le candidat verse à ses salariés leurs indemnités de congés payés et ne les met pas au chômage pour cause d'intempéries,
- 4 délégation de signature, si nécessaire,
- 5 un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés -K ou K BIS- (art. D. 8222-5 du Code du travail) ou, le cas échéant, une carte d'identification justifiant l'inscription au répertoire des métiers (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent, OU un récépissé de dépôt

de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent,

- 6 Attestation pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (article 43 du code des marchés publics)

En application de l'article 46 du code des Marchés publics, le marché ne pourra être attribué au candidat dont l'offre est retenue que si celui-ci produit dans un délai de 6 jours francs à compter de la date de réception de la demande du Responsable de la Collectivité :

- Les certificats fiscaux et sociaux individuels ou document équivalents. Le cas échéant, la déclaration que le candidat verse à ses salariés leurs indemnités de congés payés et ne les met pas au chômage pour cause d'intempéries datant de moins de six mois.
- Les pièces prévues aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 du code du travail (ces pièces seront à fournir tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché.
- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère -K ou K BIS- ou, le cas échéant, une carte d'identification justifiant l'inscription au répertoire des métiers, OU tout document équivalent, OU un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, OU tout document équivalent) ou, le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement.

S'il ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé, l'offre du candidat classé 1er sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par le responsable de la collectivité.

Le responsable de la collectivité présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Qualifications :

Le candidat / l'équipe candidate sera composée d'un spécialiste en travaux de VRD, travaux d'éclairage public, sécurisation des accès et travaux d'aménagement d'espaces verts et devra avoir une expertise dans les domaines suivants :

- l'aménagement en VRD de parking (joindre au maximum 4 photos des aménagements réalisés)
- l'aménagement d'éclairage public
- l'aménagement d'espaces verts
- la sécurisation d'accès à des sites sensibles

B Documents relatif à l'offre:

Le projet de marché :

- **l'acte d'engagement (AE)** daté et signé par l'entrepreneur, cadre ci-joint à compléter.

Cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, pour les sous-traitants désignés au marché (annexe 2 du cadre d'engagement en cas de sous-traitance).

Si l'entreprise envisage dès sa candidature de sous-traiter une partie de sa prestation, elle devra joindre aussi les déclarations du candidat - volets 1 et 2 - dûment remplies et signées par le sous-traitant (ou chacun des sous-traitants) ainsi que les certificats sociaux et fiscaux qui y sont réclamés, lesquels peuvent être remplacés par l'état annuel des certificats reçus du sous-traitant (des sous-traitants).

Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter et, par différence avec son offre le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter ou céder en nantissement ;

En cas de groupement, le candidat devra en outre indiquer pour chaque élément du devis détaillé la répartition des honoraires entre les membres du groupement.

- **La décomposition de prix (annexe 1 de l'AE)** entièrement complétée datée et signée
- **Le Cahier des Clause Particulières (CCP)** daté et signé
- **Un mémoire justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution du marché et présentant notamment :**

- *La méthode d'étude proposée pour mener à bien la mission en réponse aux contraintes et échéances du programme. La méthode de travail sera précisée pour chaque phase de la*

mission, en soulignant les points forts de la démarche et son adéquation avec les besoins du maître d'ouvrage ainsi que la nature des documents remis.

- Analyser les enjeux et les contraintes exprimés par le maître de l'ouvrage et justifier de la prise en compte de ceux-ci dans l'organisation et la méthodologie de l'offre (joindre des photos du périmètre d'étude) ;
- Présenter les moyens humains affectés à l'exécution du marché avec la description de l'organisation particulière de l'équipe de projet et un organigramme concernant chaque phase de la mission ; les candidats doivent indiquer les noms, les titres d'étude et l'expérience professionnelle des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ; la répartition des prestations et des responsabilités entre les différents cotraitants sera clairement décrite. Les CV du chef de projet et des principaux intervenants seront annexés au présent mémoire ;
- Présentation des moyens matériels et logiciels affectés à l'exécution du marché
- Un planning prévisionnel détaillé comprenant l'ensemble de la prestation (étude et travaux)

Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les soumissions seront adressées, avant la date et heure limites de remise des offres, par courrier ou remises contre récépissé aux adresses et dates mentionnées au présent règlement de consultation.

Les soumissions ne peuvent pas être envoyées par voie électronique.

Retrait des dossiers

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande.

Les dossiers peuvent être retirés au siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly – 1 rue de l'Etang
CS 20069 - Bussy-St-Martin
77607 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél : 01.60. 35.43.50 - Fax : 01.60.35.43.66
Horaires : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Envoi ou dépôt des plis

Les plis devront parvenir soit par la poste, soit être déposés contre récépissé au siège de la communauté d'agglomération :

Les soumissions ne peuvent pas être envoyées par voie électronique.

Les offres seront transmises sous pli cacheté et portera les mentions :

- NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis ;

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU GRAND PARKING DU DOMAINE
DE RENTILLY**

- et l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly – 1 rue de l'Etang
CS 20069 Bussy-Saint-Martin
77607 Marne-la-Vallée cedex 3

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES EST FIXÉE AU 11 JUILLET 2014 À 12 H 00.

Jugement des offres

Critères des candidatures :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

Les candidatures seront examinées au regard des critères de recevabilité et/ou des niveaux minimaux de capacités suivants :

- ✓ Référence professionnelle et capacité technique

- ✓ Capacité économique et financière

Critères d'attribution :

Montant de l'offre	40 points
Valeur technique de l'offre	60 points

Décomposée comme suit :

La méthodologie de travail détaillée pour chaque phase	15 points
Une note d'une page sur les enjeux du projet, selon le candidat	17 points
Un planning prévisionnel détaillé comprenant l'ensemble de la prestation (étude, travaux)	10 points
Les moyens humains affectés au marché (incluant CV détaillé)	10 points
Les moyens matériels affectés au marché	8 points

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir une demande écrite, **au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des plis**, à :

Renseignement(s) administratif(s) :

Monsieur Jean-Philippe SAMY - Services des Marchés Publics

Tél : 01.60.35.43.94 – Télécopie : 01.60.35.43.63

Email : marches@marneetgondoire.fr

Renseignements d'ordre technique :

Direction de l'Environnement

Tél : 01 60 35 43 55 – Télécopie : 01 60 35 43 63

Email : hanane.muguet@marneetgondoire.fr

INSTANCE CHARGEE DES VOIES DE RECOURS ET VOIES DE RECOURS

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun - 43 rue du Général De Gaulle - 77008 Melun

Tél. : 01-60-56-66-30 – Télécopie : 01-60-56-66-10.